

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 534 926
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 4260 BOULEVARD SAINT-JOSEPH

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 29 avril 2024 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet d'augmenter de 2 à 3 le nombre maximal d'entrées charretières sur une même voie de circulation, le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

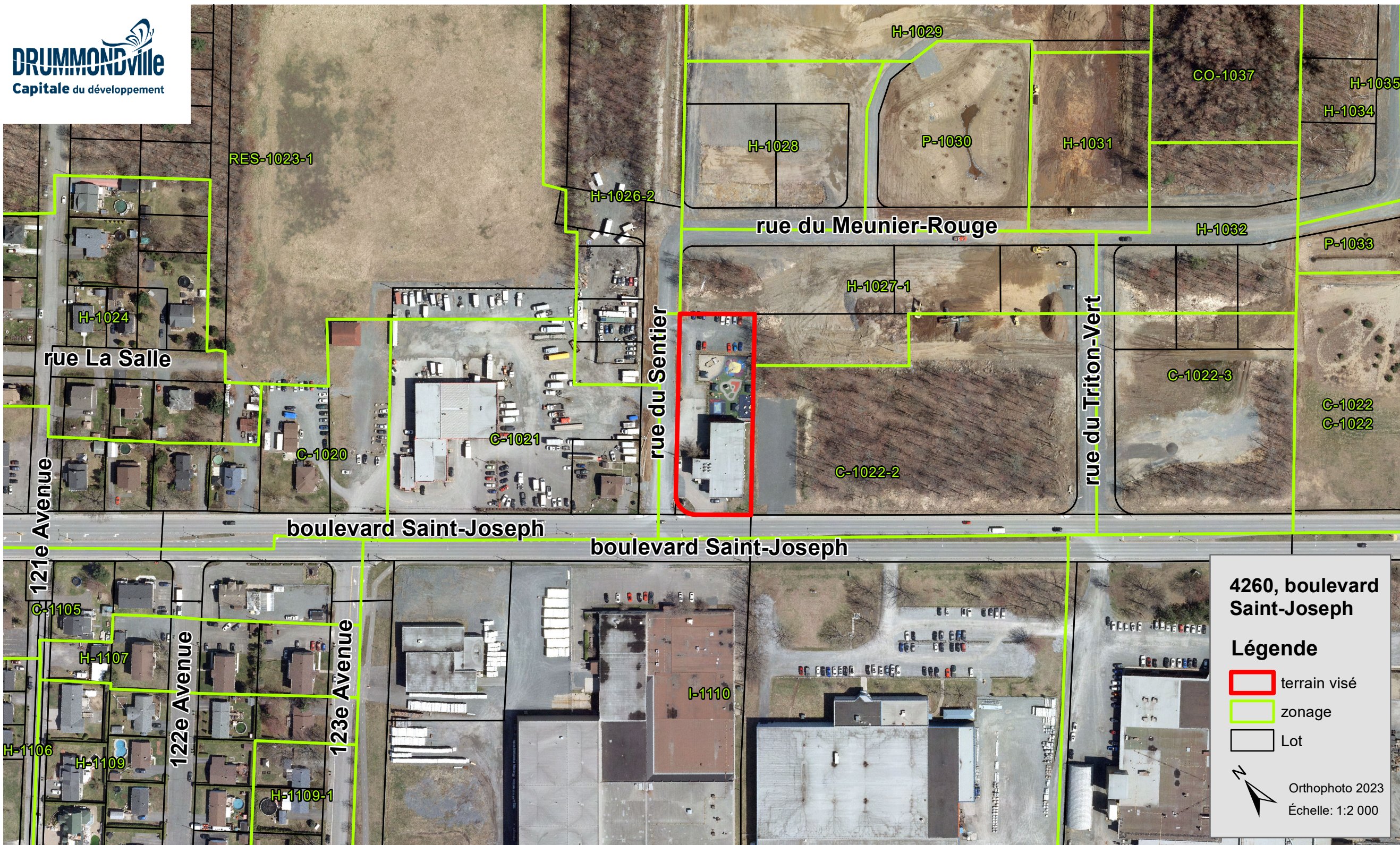
La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 29 avril 2024 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca



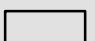
DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 12 avril 2024.

ME MÉLANIE OUELLET



**4260, boulevard
Saint-Joseph**

Légende

-  terrain visé
-  zonage
-  Lot

 Orthophoto 2023
Échelle: 1:2 000